

C O P I E

=====

Ministère des Affaires
Economiques

Bruxelles, le 28 Juillet 1919

Inspection Générale de la
Reconstitution Economique

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Exportation de charbons vers la Suisse.-

En vous priant de bien vouloir transmettre au Gouver-
nement Fédéral mes remerciements pour l'adhésion qu'il a bien voulu
donner aux conditions financières auxquelles seront subordonnées les
exportations éventuelles de charbons belges vers la Suisse, j'ai l'
honneur de vous confirmer la communication téléphonique que vous
a faite ce matin, Monsieur Janssen, Directeur de la Banque Nationa-
le, vous exposant les raisons pour lesquelles il ne peut pas actuel-
lement se rendre en Suisse pour conclure l'accord définitif.

D'une part, les besoins grandissants de l'industrie
dont la reprise s'accuse de plus en plus et la nécessité de couvrir
entièrement la consommation domestique hivernale de notre popula-
tion ^{qui} a tant souffert au cours des précédents hivers; d'autre part
la réduction importante du rendement dans les mines, les importa-
tions excessivement réduites en charbons anglais et nulles actuel-
lement en charbons allemands, la situation indécise et que des
renseignements tout récents annoncent très défavorable quant aux
livraisons de charbons allemands prévues par le Traité de Paix en
faveur de la Belgique, l'obligation de combler par des charbons du
pays, d'une qualité inférieure le déficit des charbons spéciaux d'
importation, m'imposent l'établissement d'un nouveau programme d'
exportation, réduit et sauvegardant sans aléa les intérêts vitaux
du pays. En attendant que l'enquête détaillée à laquelle je fais



procéder en ce moment par le Comité des Charbons, m'ait fourni les éléments d'une décision définitive, j'ai dû suspendre l'octroi de toute nouvelle licence importante pour pays autre que la France

Les disponibilités d'exportation et le nouveau programme seront arrêtés dans la deuxième quinzaine d'août.

Pour ne pas actuellement conclure un accord dont je risquerais de ne pas pouvoir ultérieurement remplir certaines clauses, je crois préférable de surseoir pour le moment au voyage de Monsieur Janssen en Suisse, en attendant que les quantités disponibles pour l'exportation vers la Suisse, soient précisées pour les quatre derniers mois de l'année.

Veillez être assuré, Monsieur le Chargé d'Affaires, que cette question sera examinée avec le plus vif désir de donner satisfaction à votre Gouvernement et avec toute la bienveillance qu'il y a lui-même apportée par son acceptation des conditions financières.-

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre

Jean Jaspar